L'Association UBAC – Le bon relais local

Besoin d'un service, d'un coup de main ou
d'un contact, sans savoir vers qui vous tourner ?

☛ **L'UBAC vous répond.**

Nous vous orientons et agissons localement.

🔗Scannez le QR code pour nous contacter.

COLLECTE DES DECHETS VERTS ANNEE 2026

Zone 1 (camion benne) :

Rue Villefranche, Avenue Gallieni, Lotissement du Parc (allée René Arasse), Lotissement de l'Arial, Avenue de la Résistance et Lotissement de la plaine d'Eycheil, Campas et Sières, Route de Saudech, Magarat, Boulevard Frédéric Arnaud, Aunac, Tivoli, Avenue Paul Laffont, Claire Colline, Rue Trinqué, Beauregard, Avenue d'Aulot, lycée et Lotissement Galy Carles, Boulevard périphérique, Lotissement de la Rue Pierre Brossolette.

Zone 2 (camion benne) :

Pégoumas, Bouche, Herré, Avenue René Plaisant, Croix-Rouge, Impasse du Bardeau, Lotissement du Pont du Baupo, Avenue Henri Bernère, Avenue de Saint-Lizier, Allée des Tilleuls, Impasse Mermoz, Lotissement du Marsan, Impasse Douce France, Allée Pierre Sémard, Avenue Maréchal Foch, Haut de Lédar, Avenue Aristide Bergès.

Zone 3 (Camion petit plateau) :

Rue Mistral, Rue Saint-Valier, Rue du Pujol, Parc du Château des Vicomtes, Chemin de Pujole, Impasse des Jacinthes, Impasse Nungesser et Coli et Chemin des Lauriguères.

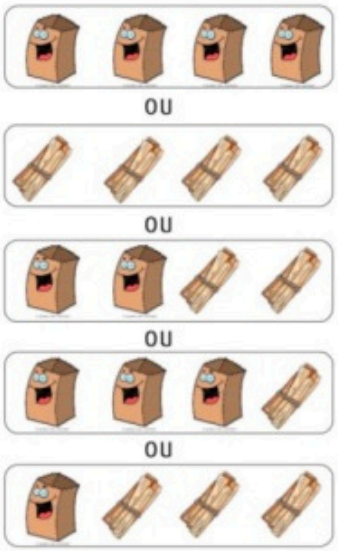
2026	Zone 1 Mercredi	Zone 2 Jeudi	Zone 3 Vendredi
Janvier	14	15	16
Février	18	19	20
Mars	18	19	20
Avril	8 et 22	9 et 23	10 et 24
Mai	5 (mardi) et 20	6 (mercredi) et 21	7 (jeudi) et 22
Juin	10 et 24	11 et 25	12 et 26
Juillet	8 et 22	9 et 23	10 et 24
Août	5 et 19	6 et 20	7 et 21
Septembre	2 et 16	3 et 17	4 et 18
Octobre	7 et 21	8 et 22	9 et 23
Novembre	18	19	20
Décembre	16	17	18

BIEN PRÉPARER SES DÉCHETS VERTS

Sont acceptés :

- Végétaux (tonte, feuilles, plantes...)
- Tailles de haies
- Tailles d'arbustes

} *diamètre inférieur à 8cm rassemblés en fagot de 50cm de diamètre et d'1m de long*



Conditionnement :

- **Sacs en papier, sacs biodégradables ou contenant rigide (70l maximum avec poignées) à rentrer après la collecte.**
- **Quantités limitées à 4 (2 sacs et 2 fagots ou 4 sacs ou 4 fagots). Déposés le soir précédent le ramassage à partir de 20h00, sans gêner la circulation.**

Sont Refusés :

- Déchets verts conditionnés en sac plastique ou dans des cartons.
- Terre, sable, gravats, pierres, béton, métaux, ferraille, huile, plastique, tronc, cartons, souches, déjections animales, ordures ménagères, vases et pots de fleurs.

Vous pouvez aussi amener vos déchets verts directement à la déchèterie intercommunale située à Palétès et gérée par le Services Déchets Couserans Pyrénées. Par ailleurs, un composteur peut être mis à votre disposition (voir avec la déchèterie).

Ensemble, gardons la ville propre !

UBAC

Pour toutes informations :

UBAC

57 avenue du Maréchal Foch

ZA Lédar

09200 Saint-Girons

Tel : 07 84 61 60 59 - contact@lubac.org